

DOCUMENT RESUME

ED 096 810

FL 005 017

AUTHOR LeBel, Jean-Guy
TITLE Quelques moyens utilises en correction phonetique avec les etudiants dits "faux intermediaires" (Several Methods Used for Pronunciation Correction with Students Called "faux intermediaires.")

PUB DATE 73
NOTE 14p.; In French

EDRS PRICE MF-\$0.75 HC-\$1.50 PLUS POSTAGE
DESCRIPTORS *French; *Language Instruction; *Language Laboratories; *Language Learning Levels; Language Skills; Phonetics; Phonology; Pronunciation; *Pronunciation Instruction; Second Language Learning

ABSTRACT

The term "faux intermediaire" refers to a student who has studied French for one, two, or even several years, by means of one instructional method or another, and who has some knowledge, though often insufficient and incorrect, of French pronunciation. Three levels of student pronunciation proficiency are described: the phonological, the phonetic, and the "orthoepique." The student called "faux intermediaire" belongs to the second category. The pronunciation exercises and correction techniques suggested are designed for use in the classroom and in the language laboratory during 45-minute periods. Particular emphasis is placed on what the student is allowed to practice on his own. The student is never permitted to work independently on a pronunciation exercise, unless he has first practiced it in class and in the laboratory. Work in the lab is divided into three stages. At the first stage, the student records simple pronunciation exercises for approximately 5-6 minutes. He works for the same amount of time but with more difficult exercises at the second stage, and the third stage is based on the reading of a short text. It is suggested that the teacher keep a small file for each student in order to record his problems and progress. (PP)

BEST COPY AVAILABLE

U S DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

QUELQUES MOYENS UTILISÉS EN CORRECTION PHONÉTIQUE

AVEC LES ÉTUDIANTS DITS "FAUX INTERMÉDIAIRES"

Pour éviter toute polémique stérile et, surtout, comme suite aux remarquables précisions contenues dans les tout récents articles et ouvrages sur le système verbo-tonal, (1) il est bon de noter que les procédés de correction suggérés plus loin ne sauraient être pleinement efficaces avec tout étudiant de français langue seconde ou étrangère.

D'où une mise au point élaborée pour identifier cet étudiant "faux intermédiaire" et pour préciser les endroits où ce dernier et son correcteur devraient idéalement travailler. Le lecteur a tout loisir d'écarter momentanément ces deux premières parties, mais il ne devra pas les ignorer s'il veut critiquer, dans le sens plein du terme, les moyens de correction suggérés dans la troisième.

"LE FAUX INTERMÉDIAIRE"

NIVEAUX DE CONNAISSANCE

Je prône un certain type de correction phonétique, telle que décrite plus loin, qu'avec ces étudiants qui ont appris le français pendant une, deux, voire plusieurs années, sans méthodologie précise ou sans méthode bien structurée, ou à l'aide de méthodes diverses qui tiennent peu ou pas du tout compte de la progression et de la correction phonétiques. Ces étudiants maîtrisent alors difficilement, ou avec des défauts caractérisés, la prononciation française. En outre, ils seraient franchement qualifiés de beaucoup plus que faux débutants par les tenants des méthodes audio-visuelles actuelles, et ces experts-praticiens seraient aussi d'accord pour déclarer que le niveau de connaissance de ces gens est supérieur à celui du premier niveau ou degré de leurs méthodes audio-visuelles.

Ce qui précède n'implique évidemment pas que l'étudiant devra avoir étudié le français à l'aide d'une méthode audio-visuelle, mais le niveau de connaissance auquel un excellent premier degré de ces méthodes amène généralement un étudiant est un point de référence.

(1) entre autres, celui de Raymond RENARD, Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique, Didier, 1971, 124 p. (à consulter : la précieuse bibliographie des pp. 115-117).

Université de
Montréal

016700

U10 500 77

BEST COPY AVAILABLE

A l'instar de bien d'autres phonéticiens et didacticiens, il m'apparaît inutile d'atomiser ou d'intellectualiser un phénomène phonétique ou prosodique quelconque si l'étudiant est incapable de s'exprimer convenablement et plutôt spontanément, ou encore, si l'étudiant n'est pas désireux de converser même s'il est conscient de ses nombreuses fautes de tout ordre. Quand l'étudiant n'appartient pas à l'une de ces deux catégories plutôt grossièrement définies et comme il doit en outre penser à tellement de mécanismes avant d'ouvrir la bouche, il est inutile de lui créer des soucis supplémentaires qui n'auront généralement pour conséquence que de restreindre sa spontanéité d'expression.

NIVEAUX DE PRONONCIATION

Pour suivre une division plutôt traditionnelle qualifiée toutefois de façon légèrement différente ici, voici brièvement présentés trois niveaux de prononciation possibles pour un étudiant : "1 - phonologique", "2 - phonétique" et "3 - orthoépique".

1 - niveau phonologique

C'est celui qu'atteint généralement tout étudiant qui a terminé le premier degré ou niveau d'une méthode audio-visuelle ou audio-orale digne de ce nom, ou encore qui a assimilé le contenu du manuel des méthodes qualifiées "d'actives" et qui se disent de niveau "élémentaire" (elementary) par rapport à "intermédiaire" (intermediate) et "supérieur" (advanced).

A ce niveau "1 - phonologique", l'étudiant maîtrise les phonèmes essentiels du français et peut, de ce fait, se faire comprendre assez bien de son interlocuteur et peut également, quoique parfois avec plus de difficultés, comprendre grosso-modo son interlocuteur.

Comme exemple, on prendra le système vocalique français qualifié de "minimum indispensable à toute communication linguistique" (1) soit :

i	y	u
e	œ	o
		ɔ̃
ɛ̃		
	ɑ̃	
	a	

(1) Pierre et Monique LEON, Introduction à la phonétique corrective, Paris, Hachette et Larousse, 1964, p. 11.

BEST COPY AVAILABLE

Quant aux vingt consonnes françaises, j'aimerais affirmer qu'elles sont, même à ce niveau, toutes essentielles, mais l'expérience prouve que certaines d'entre elles peuvent être incorrectement prononcées dans certaines positions du mot ou dans certains entourages phonétiques ou encore pis, peuvent très bien ne pas être maîtrisées du tout, ce qui n'empêchera pas l'étudiant du niveau "1 - phonologique" d'être compris par un autochtone aux aguets qui n'hésitera pas à compenser mentalement ce qui manque à la chaîne sonore de l'étudiant.

En d'autres mots, je dirai que d'une certaine façon le système consonantique du français, essentiel à une compréhension dont le seuil d'effort ne soit pas trop élevé, dépend beaucoup de la langue maternelle de l'étudiant, et c'est un point sur lequel il faudrait revenir à une autre occasion.

2 - niveau phonétique

A ce niveau, l'étudiant doit maîtriser très convenablement le système vocalique du français avec ses treize à seize voyelles, selon qu'on l'oblige à prononcer en toute position la nasale /ɑ̃/ (comme dans "un", "l'un et l'autre", "aucun"), à distinguer auditivement et articulatoirement le /ɑ/ ouvert du /ə/ caduc, et à maîtriser les deux timbres du "A", soit le /a/ antérieur et le /ɑ/ postérieur.

Très peu d'erreurs sont permises dans le système consonantique, si ce ne sont des nuances du type : assibilation plutôt légère des /t/ et /d/ devant /i/ et /y/; aspiration occasionnelle des /p/, /t/ et /k/; la sorte de "r" français qu'il faut accepter, etc.

L'accentuation tonique, et celle d'insistance dans une bonne proportion, le rythme et l'intonation au moins des phrases énonciatives et interrogatives doivent être très bien maîtrisés. (Je me permettrai une parenthèse pour dire qu'intentionnelle fut l'omission de traiter de l'aspect prosodique au niveau "1 - phonologique", car, bien que les méthodes dites audio-visuelles, structuro-globales ou non, parviennent généralement à inculquer ces éléments prosodiques, beaucoup de personnes du niveau "1 - phonologique" se font comprendre nonobstant leurs graves lacunes prosodiques).

Connues, les liaisons obligatoires et interdites doivent être respectivement faites et évitées, de même que les règles du jeu du /ə/ caduc doivent être, sinon mémorisées intégralement, du moins être dans leur ensemble pratiquées surtout dans les cas où la communauté linguistique francophone dans laquelle vit l'étudiant est, oserais-je dire, plutôt "chatouilleuse".

PERFECT COPY AVAILABLE

3 - niveau orthoépique

La prononciation standard des treize à seize voyelles françaises est exigée, c'est-à-dire, pour ne mentionner que cinq phénomènes parmi tant d'autres, sans qu'il n'y ait de diphtongaison, d'attaque vocalique dure, de coup de glotte lors d'un hiatus, d'appendice nasal, de nasalisation induite des voyelles orales devant consonne nasale, etc.

De même est exigée la prononciation standard des vingt consonnes françaises. Seul le "r" peut encore faire difficulté avec ses deux variantes possibles d'après certains orthoépiciens, soit le "r" apical roulé (de un à trois battements), soit le "r" vélaire fricatif avec parfois, précédé d'une occlusive, son ou ses battements uvulaires.

En outre, l'étudiant du niveau "3 - orthoépique" doit posséder, à l'égal d'un francophone dit cultivé, la maîtrise des particularités prosodiques du français, soit son rythme doux et tout à la fois capricieusement saccadé, son accent tonique avec ses éléments physiques durée et hauteur prédominant selon les cas, ses accents d'insistance dits émotionnels et intellectuels, et ses différentes intonations énonciatives, interrogatives, exclamatives, impératives, incisives et implicites.

Finalement ce brillant étudiant devra se tirer des nombreux pièges qu'offrent les liaisons, les règles du /ə/ caduc et les diverses variantes qualifiées de plus en plus couramment par le terme phonostylistiques (1).

Voilà sommairement décrits et arbitrairement arrêtés les trois niveaux des connaissances phonétiques et prosodiques au début ou à l'intérieur desquels peut se situer l'étudiant et à la fin desquels le correcteur peut amener ce même étudiant.

Toutefois, je le répète, les techniques, les moyens de correction suggérés ultérieurement doivent être utilisés surtout avec les étudiants du niveau "2 - phonétique" que j'appelle souvent "faux intermédiaires" et que le correcteur veut amener à un degré supérieur du niveau "phonétique" ou, même, au niveau "3 - orthoépique".

(1) P.R. LEON, Essais de phonostylistique, Studia Phonetica 4, Didier, Montréal - Paris - Bruxelles, 1971.

BEST COPY AVAILABLE

LES LOCAUX

Mais avant de décrire les techniques de correction de ces étudiants dénommés "faux intermédiaires" et même "avancés", voici quelques remarques sur les locaux où peut se réaliser cette correction phonétique.

Quelle que soit l'intensivité ou l'extensivité (si on veut bien permettre ces deux néologismes) d'un cours de phonétique orthophonique, le correcteur, dès qu'il a de dix à quinze étudiants, devrait régulièrement alterner les périodes passées dans la salle de classe et dans le laboratoire de langues et ce, indépendamment de la durée de ces périodes qui peuvent, pour d'excellentes raisons pédagogiques, être d'inégale longueur.

Revenons immédiatement sur les deux mots intensivité et extensivité et sur la connotation que je leur donne à la suite de mon expérience à l'Université Laval de Québec.

L'été, nous avons une période de six semaines de cours à raison de cinq jours par semaine et de quatre à cinq heures de cours par jour dont une heure de phonétique orthophonique. Cela permet trente heures de correction en autant de jours. Cette concentration justifie bien le mot intensivité.

En outre, durant l'année scolaire, toujours pour des étudiants de niveau "2 - phonétique" ou même se situant au début du niveau "3 - orthoépique", nous avons des programmes d'environ 28 semaines où nous donnons, parmi la vingtaine d'heures de cours de français par semaine, deux heures de phonétique orthophonique avec de brèves incursions descriptives. Le mot extensivité doit donc ici sa connotation particulière à l'étendue, en termes de semaines/année et de cours/semaine, du temps consacré à la phonétique.

D'autre part, si le correcteur donne un cours individuel de phonétique corrective, comme cela se produit très souvent à l'Université Laval, le tout prend une allure de clinique orthophonique, et il est alors généralement préférable de demeurer dans la salle de classe, puisqu'un bon magnétophone, s'il y a lieu, remplace adéquatement le laboratoire de langues. Je dirais cependant, au nom de la psycho-pédagogie et de ce qu'il me plaît de qualifier la variation du menu, qu'il peut être sain, et pour l'étudiant, et pour le professeur, d'aller parfois au laboratoire de langues, surtout si le cours individuel dure plus de deux semaines consécutives.

BEST COPY AVAILABLE

Voici pour terminer cette deuxième partie, quelques considérations sur l'utilité du laboratoire de langues. Celui-ci est à mon sens indispensable à tout orthophoniste sérieux qui travaille avec une quinzaine d'étudiants et qui, bien sûr, sait utiliser avec maîtrise cet outil pédagogique incomparable. Je ne mentionnerai que quelques avantages : les conseils strictement personnels qui s'y donnent et qui, en classe, embarrasseraient singulièrement certains étudiants, conseils qui en outre exigeraient beaucoup du temps du professeur si ce dernier devait les donner à son bureau à un moment où dans de nombreux cas, ils ne répondraient plus au besoin spontané de l'étudiant; le fait que chaque étudiant prononce tous les exercices, et non une infime partie comme en classe, ce qui suppose évidemment que les exercices aient été travaillés et assimilés en classe et qu'on n'envoie pas au laboratoire des étudiants qui ignorent souvent ou qui maîtrisent à peine le phénomène dont le correcteur va traiter; le fait que les étudiants s'exercent à leur façon, articulent sans gêne, isolés qu'ils sont dans leur cabine ou, à tout le moins, isolés psychologiquement entre leurs deux écouteurs; le fait que l'étudiant puisse travailler à son propre rythme; et bien d'autres avantages encore qu'il y aurait lieu de préciser ailleurs.

LES MOYENS DE CORRECTION

Selon les exigences de l'institution où je professe, les séances de travail sont théoriquement de cinquante minutes suivies d'un battement de dix minutes. En ce qui concerne la correction phonétique, la période effective du travail dépasse rarement quarante-cinq minutes. Cependant, si l'horaire et le contexte étudiantin le permettaient, j'opérerais volontiers pour des séances de travail d'au plus trente minutes, quitte à en faire davantage pour avoir le compte d'heures. L'expérience m'a convaincu en effet de la quasi inefficacité, chez l'étudiant, des dernières minutes de ces longues séances de travail, pour de multiples causes physiologiques, psychologiques et climatiques.

On trouve ci-après le programme de travail d'une période de quarante-cinq minutes.

EN CLASSE

-- La séance de correction débute par environ vingt minutes d'exercices systématiques de discrimination auditive. Les différents types, la justification et le but de ces exercices de discrimination auditive ont déjà fait l'objet d'une étude personnelle. (1)

(1) Jean-Guy LEBEL, Apport des exercices systématiques de discrimination auditive dans la correction phonétique, Revue de Phonétique Appliquée, no 10, 1969, pp. 3-9.

BEST COPY AVAILABLE

-- S'il y a lieu, c'est-à-dire selon le niveau de connaissance qu'ont atteint les étudiants, selon leur facilité et surtout leur spontanéité d'expression, selon leur pressant désir d'intellectualiser et de comprendre les mécanismes divers du phénomène phonétique ou prosodique à corriger, il peut parfois ne pas être contre-indiqué d'expliquer brièvement le phénomène dont on essaie depuis une vingtaine de minutes de leur faire prendre auditivement conscience.

-- Nous voici à la phase proprement dite de prononciation. Dès les premières séances de travail, le correcteur doit amener ses étudiants à écouter attentivement et à juger les performances sonores du compagnon de classe, plutôt qu'à attendre patiemment ou rêveusement leur tour de prononcer.

L'auto-correction ne s'acquiert qu'à ce prix, soit : de constamment essayer de discriminer, de différencier les réalisations sonores du voisin, de jauger de leur qualité et de l'indiquer au professeur à sa demande. L'étudiant incapable de se soumettre à cette dure discipline d'attention auditive et mentale ne développera que difficilement, sinon jamais, cette aptitude de l'auto-correction. Or on savait, intuitivement, et on sait encore plus sûrement maintenant, à la suite de nombreuses études psychologiques et linguistiques, qu'une personne incapable de s'auto-critiquer et de s'auto-corriger progresse très peu dans l'apprentissage d'une langue, toute proportion gardée avec le temps et l'énergie consacrés à cet apprentissage, et on constate bien sûr un désintéressement inévitable et néfaste.

Un autre aspect que le correcteur ne doit pas négliger dès le début des exercices de prononciation est celui de la mémoire auditive. La catégorie d'étudiants à qui s'adressent les exercices suivants, on l'aura deviné, en est une très habituée à se référer à un support visuel. Ces étudiants n'ont généralement pas développé leur "oreille" et par là-même la mémoire de leur "oreille" ou mémoire auditive.

Le correcteur devrait donc systématiquement éliminer le plus possible tout texte écrit et n'y recourir que lorsque le type d'exercices l'exige. Une réticence des étudiants est à prévoir, mais le professeur expliquera, longuement s'il le faut, le pourquoi de sa démarche et énumérera les bienfaits qui résulteront à courts termes d'une mémoire auditive améliorée.

Exercices de prononciation de phénomènes phonétiques : (1)

- A) On demande à l'étudiant de prononcer le son ou le phénomène en question dans un mot phonétique, puis dans un seul groupe rythmique.

(1) Je ne traite ici que de la méthodologie de correction de ce type de phénomènes. La correction des fautes prosodiques fera l'objet d'une étude ultérieure.

Exemple 2 : modification selon le modèle, en donnant à la phrase l'intonation appropriée (sur le mot souligné) : la consonne /r/ :

"C'est vaie-ri le posoir (sur le mur)"

R. : "Vaie-ri sur le mur."

Exemple 3 : veillez à ce que la consonne /r/ n'affecte pas le timbre de la voyelle qui précède.

"Pourquoi a-t-elle demandé (pour le faire punir)"

R. : "Elle a demandé pour le faire punir."

Exemple 4 : précédée d'une syllabe courte, la consonne /r/ s'assourdit en fin de phrase :

"Est-il sur votre bureau (sur le vôtre)"

R. : "Non, il est sur le vôtre."

Le lecteur comprendra aisément qu'il ne s'agit ici que d'un échantillon d'exercices de transformation et que ces derniers doivent d'ailleurs varier en fonction du phénomène ou du son à corriger.

D) L'étape suivante, dans les exercices de prononciation, est l'emploi des phrases détachées assez simples, du type conversation de tous les jours sans pour cela bien sûr éviter ce qui est plutôt littéraire, mais sans y mettre exagérément de difficultés pour que les phrases ne deviennent pas de vrais cauchemars ou "décroche-mâchoires". (1)

E) On terminera, si on a le temps et si le niveau du groupe des étudiants est élevé, par la lecture d'un texte continu, qu'il soit d'un style hautement littéraire ou plus courant, du genre journalistique par exemple. Toutefois je conçois mieux la lecture d'un texte continu en labocatote de menu et les rariétés fois où je l'ai utilisée en classe furent pour "varier le menu" avec des étudiants très avancés ou qui, encore, n'avaient presque pas de difficultés à maîtriser le son de la leçon ou cours.

(1) Traduction proposée par le Comité de Linguistique de la Société Radio-Canada pour l'expression "longue-twisser". "Casse-langue" et "tord-bouche" sont deux autres propositions du même Comité. Cf. fiche terminologique n° 292, 1971, Radio-Canada.

BEST COPY AVAILABLE

HORS CLASSE

C'est la partie du travail personnel de l'étudiant que l'on peut difficilement contrôler et encore moins surveiller. Et comme cette phase vient, dans l'horaire hebdomadaire, avant celle du laboratoire de langues, on pourrait reprocher au correcteur de donner comme travail personnel hors classe des exercices de prononciation pré-enregistrés, alors que l'étudiant n'a peut-être pas encore suffisamment de discrimination et d'auto-correction.

C'est pourquoi on n'exigera pas de l'étudiant qu'il travaille systématiquement sans surveillance un phénomène donné avant qu'il ait été traité au moins deux fois, c'est-à-dire en classe et en laboratoire (voir ci-après). L'étudiant sérieux a ainsi l'occasion de perfectionner un phénomène de la parole avec lequel il a de la difficulté durant au moins deux cycles de suite. Je résume dans le Tableau I qui suit.

Un travail cependant que le correcteur ne manquera pas d'exiger de tous ses étudiants est celui d'écouter à nouveau les exercices systématiques de discrimination auditive qui ont été joués en classe (1) et d'écouter pour la première fois tous les autres exercices préparés par le professeur ou imprimés dans le manuel utilisé et qui n'auraient pas été joués en classe par souci méthodologique ou par faute de temps. Les étudiants se servent alors, comme support matériel, de feuilles-réponses imprimées à cet effet et qu'ils remettent au professeur après avoir corrigé eux-mêmes les fautes (2) et avoir indiqué le nombre d'auditions. D'une part, l'étudiant continue d'éduquer son "oreille" et, d'autre part, le professeur voit mieux de la sorte le statu quo ou l'amélioration de l'étudiant.

EN LABORATOIRE

En laboratoire de langues, tout comme en classe, les périodes de travail sont de quarante-cinq minutes. Chaque étudiant, isolé comme il se doit de ses voisins, possède dans sa cabine une paire d'écouteurs et un magnétophone qui lui permettent d'effectuer les manœuvres habituelles d'écoute, d'enregistrement et d'effacement à volonté.

On procède à l'enregistrement, à partir de bandes pré-enregistrées ou en direct, généralement en trois étapes (quelquefois deux, mais jamais plus de trois).

-
- (1) Le lecteur est prié de se reporter à l'étude déjà citée Apport des exercices ..., pp. 8-9.
 (2) ibidem, p. 8.

BEST COPY AVAILABLE

TABLEAU I

	EN CLASSE	HORS CLASSE	EN LABORATOIRE
CYCLE I	<p><u>Phénomène X</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - discrimination - exercices de prononciation 	<p><u>Phénomène X</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - devoir de discrimination - éducation de l'oreille 	<p><u>Phénomène X</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des exercices de prononciation
CYCLE 2	<p><u>Phénomène Z</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - discrimination - exercices de prononciation 	<p><u>Phénomène Z</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - devoir de discrimination - éducation de l'oreille <p><u>Phénomène X</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - exercices systématiques de prononciation, en l'absence du correcteur 	<p><u>Phénomène Z</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des exercices de prononciation

1ère étape

La première phase de cette étape consiste à enregistrer environ cinq à six minutes d'exercices de prononciation tels que décrits précédemment en A) et B), soit les exercices de mots ou de groupes rythmiques et les exercices de substitution, dont certains ont été travaillés en classe et dont d'autres sont nouveaux. La voix du maître est ainsi imprimée sur le ruban magnétique de l'étudiant et c'est l'occasion pour ce dernier de prononcer une première fois, de se "faire la voix". On lui interdit toutefois d'écouter son premier essai où les incorrections peuvent être évidemment nombreuses.

La deuxième phase exige qu'il répète immédiatement ces mêmes exercices. Ce n'est qu'après cette seconde performance, qu'après son second enregistrement, que l'étudiant écoute et compare ses réalisations sonores à celles du maître, et qu'il les répète (troisième phase) s'il constate des incorrections. La deuxième phase est le moment où l'étudiant doit encore plus qu'auparavant faire appel à sa capacité de discrimination auditive et d'auto-correction. C'est aux deuxième et troisième phases que le correcteur intervient (1) pour encourager lorsque c'est bien, pour souligner une imperfection que l'étudiant a laissé passer par inattention ou par manque de discrimination, et pour aider cet étudiant à corriger l'imperfection si ce dernier n'y arrive pas de lui-même.

Donc, c'est à ce moment précis, tout comme il a pu le faire en classe, que le correcteur sort sa panoplie de recettes, de trucs, de techniques de correction, bref, ses connaissances et son expérience.

2è étape

Tout comme à l'étape précédente, on procède pendant la première phase à un enregistrement d'environ cinq minutes mais, cette fois, d'exercices de transformation. L'effort d'attention exigé de l'étudiant n'est pas moindre ici qu'ailleurs, bien au contraire, (2) et le correcteur doit être aussi vigilant.

Si le phénomène phonétique était plutôt bien maîtrisé et qu'il y eût de la sorte risque d'ennui ou de perte d'intérêt de la part de l'étudiant, le correcteur pourrait toujours insister sur le rythme et l'intonation

-
- (1) Autant il est inopportun d'intervenir lors de la première phase, autant il peut être opportun d'intervenir au cours de la suivante, et, cela va sans dire, au cours de la troisième quand l'étudiant est en train de perdre son temps avec une prononciation inadmissible. Le professeur doit alors immédiatement sortir sa panoplie de correcteur.
 - (2) Des expériences ont démontré que même des transformations morpho-syntaxiques et lexicales n'étaient pas toujours perçues facilement par un bon nombre d'étudiants. Et je suis sûr que les enseignants qui utilisent largement les exercices structuraux de tous genres corroborent cette remarque.

DEUT COPY AVAILABLE

qu'il n'aurait pas pour autant négligés auparavant, mais qu'il aurait, disons, momentanément mis en sourdine pour ne pas exiger de l'étudiant de se concentrer sur plusieurs phénomènes à la fois.

En résumé, cette étape, aux procédures similaires à la précédente, en diffère surtout par le contenu des exercices.

3e étape

Quand elle a lieu, elle consiste en la lecture d'un bref texte continu. L'étudiant prononce chaque phrase trois fois, mais en trois phases distinctes. Dans l'extrait suivant de La chèvre de Monsieur Seguin d'Alphonse Daudet, les groupes rythmiques sont délimités par un, deux ou trois astérisques correspondants aux phases : 1) un seul groupe rythmique (*) ou (**) ou (***) ; 2) deux ou trois groupes rythmiques, ou groupes de souffle (**) ou (***) ; 3) la phrase entière (***) :

"Tout à coup, * le vent fraîchit.** La montagne * devint violette.*** "Déjà.", * dit la petite chèvre, ** et elle s'arrêta * fort étonnée...*** Le clos de M. Seguin ** disparaissait * dans le brouillard.*** Elle écouta * les clochettes * d'un troupeau.*** Un gerfaut * la frôla * de ses ailes * en passant...***"

Tout en ayant soin de surveiller les mouvements intonatifs appropriés malgré la coupure en groupes rythmiques dans les phases 1 et 2, on aura des enregistrements comme suit :

Phase 1

- Déjà!, *
- dit la petite chèvre, **
- et elle s'arrêta *
- fort étonnée...***

Phase 2

- Déjà!, * dit la petite chèvre, **
- et elle s'arrêta * fort étonnée...***

Phase 3

- Déjà!, dit la petite chèvre, ** et elle s'arrêta " fort étonnée...***

Les deux grands avantages de ce procédé de lecture à haute voix, en laboratoire, sont qu'elle permet à l'étudiant de se familiariser progressivement avec le texte au point de vue phonético-prosodique et sémantique et qu'elle lui permet, en outre, lors du deuxième enregistrement.

BEST COPY AVAILABLE

et de l'audition ultérieure de sa performance, de travailler indépendamment de deux autres phases celle qui lui donne le plus de difficultés ou qui lui plaît le plus. (1)

J'ajouterais un détail pratique indispensable au correcteur consciencieux, soit celui de constituer un dossier pour chacun de ses étudiants sous forme de fiche individuelle. Cette feuille de route permettra au correcteur de noter les difficultés particulières de chacun, les remarques et conseils qu'il a formulés alors, le moment et la fréquence de ces interventions et les progrès constatés. Un clinicien aux nombreux patients ne peut se permettre de compter sur sa seule mémoire.

La conclusion de ces quelques lignes en est une d'optimisme dans le sens d'ouverture d'esprit, d'échange de points de vue, même s'ils semblent ou sont vraiment opposés, avec tous ceux qui, praticien, didacticien ou théoricien, sont aux prises jour après jour avec des difficultés de correction de tous ordres et avec des étudiants d'origines linguistiques diverses.

Jean-Guy LeBel

Département de langues et linguistique

Université Laval, Québec

(1) Ce procédé de lecture est utilisé dans le manuel Prononciation du français par le rythme, Québec, P.U.L., 1967, 317 p., de Marcel BOUDREAU, Jean-Guy LEBEL, et Normand BEAUCHEMIN.